



N°...../MAECI
DJIBOUTI LE

رقم
جيبوتي في

26 JAN 2014

COMMUNIQUE

En réaction à la déclaration sur la situation des défenseurs des droits de l'homme à Djibouti émise le 22 janvier 2014 par la Rapporteuse Spéciale sur les Défenseurs des Droits de l'Homme en Afrique, Me Reine Alapini-Gansou,

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale de la République de Djibouti porte à la connaissance du Secrétariat de la Commission africaine des Droits de l'homme que le Gouvernement de la République de Djibouti réfute catégoriquement cette déclaration basée sur des éléments de désinformation et calomnies colportées par des individus mal intentionnés qui veulent nuire aux institutions de la République de Djibouti.

Par conséquent, le Gouvernement de la République de Djibouti rejette énergiquement les allégations et apporte un démenti formel aux accusations sans fondement contenues dans cette déclaration.

Le Gouvernement de Djibouti regrette que la Rapporteuse Spéciale ne se soit pas informée auprès des autorités Djiboutiennes afin de s'enquérir de la réalité sur la situation des droits de l'homme à Djibouti.

Aussi, le Gouvernement de Djibouti est surpris de lire dans cette déclaration des informations totalement erronées portant sur l'intensification des arrestations, la répression policière et judiciaire ainsi que sur les menaces de tous genres dont seraient victimes les journalistes indépendants et les leaders d'opinions.

Il y a lieu de rappeler que la république de Djibouti a été félicitée lors de la présentation de son rapport périodique devant le conseil des droits de l'homme à Genève le 25 avril 2013 pour ses efforts en matière de protection des droits de l'homme et que le Gouvernement de la République de Djibouti a soumis officiellement l'année dernière son rapport sur la situation des droits de l'homme à la Commission.

Il y a lieu également de préciser que les personnes interpellées suite à la manifestation du 16 janvier 2014 ayant provoquée des dégâts matériels ont été relâchés et que les prisonniers dont il est fait